



1^{er} degré

snudi.fo80@yahoo.fr

FNEC FP FO DE LA SOMME

26, RUE FREDERIC PETIT

80 000 AMIENS

Administratifs

spaseen@fo-fnecfp.fr

2nd degré

snfolc80@gmail.com

PLP

contact@snetaa-amiens.fr

La privatisation de l'Education Nationale est en marche dans le département de la Somme !

L'IA DSDEN de la Somme (académie d'Amiens), sur demande ministérielle, a décidé de confier à titre expérimental l'organisation du remplacement des **professeurs des écoles** de ce département à une start-up dénommée « la solution ANDJARO ». Tous les titulaires remplaçants, malgré une première annonce par l'IA-DASEN de la Somme de volontariat, sont concernés pour cette expérimentation qui serait menée du 1er septembre au 31 décembre 2021. Pire ! Nous apprenons ce jour au CHSCTA de l'Académie d'Amiens que l'expérimentation commencerait dès le 31 mai 2021 ! Les professeurs seraient informés de leurs missions de remplacement par réception d'un mail sur leur boîte professionnelle ou d'un SMS sur leur portable personnel !

L'IA-DASEN de la Somme indique qu'elle « vise à rendre plus agile la gestion du remplacement dans le 1er degré » et elle pourrait être **pérennisée** et **élargie**. Ainsi, on confierait à une entreprise privée parisienne une mission de service public pour externaliser cette activité !

Le SNUDI – FO de la Somme, syndicat du premier degré, a immédiatement réagi et pris le dossier à bras le corps pour dénoncer cette ingérence d'une « start – up » privée et le dépeçage du service public, « vendu à la pièce » à des acteurs dont les motivations sont à mille lieues de l'intérêt des personnels.

Pour rappel, alors que les services de la DPE sont déjà en tension, l'Académie d'Amiens a **déjà perdu au minimum 32 postes de personnels administratifs en 4 ans... !**

C'est inacceptable !

Le ministère et le rectorat envoient ainsi un signal supplémentaire sur ce qu'il veut : des remplaçants corvéables à merci, qu'il n'aurait qu'à « bipper » pour disposer immédiatement et les affecter où bon lui semble. Les **TZR** du 2nd degré seraient-ils les prochains concernés et pourraient ainsi se voir communiquer leurs affectations sur leur numéro personnel, du jour au lendemain ?

Comme toutes les politiques menées depuis plusieurs années en lien avec la réforme territoriale, ce fonctionnement conduira non seulement à une dégradation des conditions de travail des titulaires remplaçants du **1^{er} et 2nd Degré**, déjà mises à mal par le manque de personnels pour assurer une gestion efficace du remplacement. De même, faut-il aussi s'interroger et être très vigilant sur le maintien des emplois des **personnels administratifs** !

En parallèle, dans l'Académie de Versailles, le Rectorat prétend pallier les absences de personnels administratifs (liées au télétravail contraint, aux suppressions de postes) en créant un « chatbot », autrement dit « un agent virtuel » qui répondrait aux questions des personnels enseignants sur leur carrière...

Cette logique ouvre la voie à l'externalisation et la privatisation de toutes les missions exercées par des personnels administratifs fonctionnaires d'Etat. Faut-il craindre qu'un grand nombre de postes administratifs soient menacés ?

L'expérimentation de privatisation d'un service public, même locale, suit trop souvent la même logique : financements publics réduits, dysfonctionnements croissants, exaspération des usagers, solutions privées.

Les réformes dans l'Education nationale comme dans la Fonction publique s'inscrivent très nettement dans cette logique de destruction qui affaiblit le système éducatif et les services publiques dans leur ensemble et accroît des inégalités déjà criantes : casse des statuts, mise en concurrence des personnels et des établissements, application des logiques du privé dans la gestion RH de l'Education nationale, recours accru aux contractuels, désengagement financier de l'Etat, gestion impersonnelle des carrières... **La liste est longue !**

Ce que veulent les personnels, c'est la création des postes nécessaires pour améliorer leurs conditions de travail. En réponse, le ministre accentue la privatisation de l'administration de l'Education nationale en prétendant remplacer les personnels par des robots. Le ministère doit reculer sur ce dispositif honteux, humiliant et scandaleux. Il en va de notre dignité.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO de la Somme agit à tous les niveaux et réaffirme ses revendications :

- **Abandon de l'organisation expérimentale dite « ANDJARO ».**
- **Non à la privatisation du service public.**
- **Maintien de tous les emplois et recrutement de personnels sous statut.**
- **Respect du statut et amélioration des conditions de travail de tous les agents.**